GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir d'eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de porcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe avec protection de la régénération
Coupe avec réserves de essences
Coupe avec réserves de semenciers
Coupe à diamètre limite
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir
Coupe à blanc
Coupe à blanc (dégagé ou à plat)
Plantation à racines nues
Plantation en régénération
Plantation de boutures
Ensemencement
Essayage commercial

N.B. Ces interventions n'impliquent aux perturbations

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux (couvre essence compagne prédominante)
— — — — à sapin et/ou épinette blanche
— — — — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — à pin blanc et/ou pin rouge
— — — — à pin gris
— — — — à pin gris
— — — — à thuya(cèdre)
— — — — à mélèze
— — — — à épinette
(plantation)
Pessière (épinette noire et/ou épinette blanche, couvrant plus de 75% de la portée résineuse)
— — — — (couvre essence compagne prédominante)
— — — — à thuya (cèdre)
— — — — à pin blanc
— — — — à mélèze
— — — — à pin rouge
— — — — à pin gris
— — — — à sapin et/ou épinette blanche
(plantation de épinette noire)
— — — — (plantation de épinette rouge)
— — — — (plantation de épinette blanche)
Sapinière (sapin baumier, couvrant plus de 75% de la portée résineuse)
— — — — (couvre essence compagne prédominante)
— — — — à thuya (cèdre)
— — — — à pin blanc et/ou pin rouge
— — — — à pin rouge
— — — — à pin gris
— — — — à épinette noire et/ou épinette blanche
— — — — à mélèze
— — — — (plantation de sapin baumier)
Pinède (pin blanc)
— — — — avec pin rouge
— — — — (pinède blanche couvrant plus de 75% de la portée résineuse)
— — — — (couvre essence compagne prédominante)
— — — — avec thuya (cèdre)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — avec mélèze
— — — — avec pin gris
— — — — avec pin rouge
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pruche
(plantation)
Pinède (pin gris)
— — — — (pinède grise couvrant plus de 75% de la portée résineuse)
— — — — (couvre essence compagne prédominante)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — avec mélèze
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec pruche
(plantation)
Pinède (pin rouge)
— — — — (pin rouge couvre plus de 75% de la portée résineuse)
— — — — (couvre essence compagne prédominante)
— — — — avec thuya (cèdre)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — avec mélèze
— — — — avec pin gris
— — — — avec pruche
(plantation)
Cédrière (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — — (couvre essence compagne prédominante)
— — — — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — à mélèze
— — — — à pin blanc et/ou pin rouge
— — — — à pin gris
— — — — à pin rouge
— — — — à sapin et/ou épinette blanche
(plantation de thuya)
Pruchière (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — — (couvre essence compagne prédominante)
— — — — à thuya (cèdre)
— — — — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — à mélèze
— — — — à pin blanc et/ou pin rouge
— — — — à pin gris
— — — — à pin rouge
— — — — à sapin et/ou épinette blanche
(plantation)
Mélèzin (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — — (couvre essence compagne prédominante)
— — — — à épinette noire
— — — — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — à pin blanc et/ou rouge
— — — — à pin rouge
— — — — à pruche
— — — — à sapin et/ou épinette blanche
— — — — (plantation de mélèze européen)
— — — — (plantation de mélèze hybride)
— — — — (plantation de mélèze laricin)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris
— — — — — — avec pin blanc
— — — — — — avec pin rouge
— — — — — — avec pruche
— — — — — — avec sapin
— — — — — — avec épinette noire ou rouge
Bouleau à bouleau blanc avec sapin
— — — — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — — — avec pin blanc
— — — — — — avec pin blanc
— — — — — — avec pin rouge
Bouleau à bouleau jaune avec pin blanc
— — — — — — avec pin rouge
— — — — — — avec sapin
Peuplier avec sapin
— — — — — — avec pin blanc
— — — — — — avec pin rouge
— — — — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — — — avec épinette rouge
Épinette rouge résineux
Épinette noire résineux
— — — — — — à pin blanc
— — — — — — à pin rouge
Mélange à feuillus tolérants
— — — — sur station humide

FEUILLUS (groupements)

Feuillu
— — d'essences tolérantes
— — — — sur station humide
(plantation)
Bouleau à bouleau blanc
— — à bouleau jaune
Peuplier
Frêne rouge
Érablière
— — à bouleau blanc
— — à bouleau jaune
— — à peuplier
— — à feuillus d'essences tolérantes
— — à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'érable à sucre
— — de bouleau jaune
— — de peuplier
— — de peuplier hybride

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et sans-dénudé sec
Dénudé et sans-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivière et lac)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en bande
Coupe partielle par trouées
Coupe partielle plus épaisses lignes
Chablis partiel
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale
Chablis
Brûlis total
Épidémie
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TIGE DIC.	CLASSES
50 (ans)	0-30 cm	
50	21-40	
70	41-60	
80	61-80	
80 +	81-100	
	101 et plus	

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	CLASSES
70-70 (ans)	50-70 (ans)
90-30	50-90
90-50	50-90
90-90	50-90
90-70	70-90

FORÊT IRRÉGULIÈRE

JH (jeune irrégulière) : Plus d'abondance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 cm.
AU (autres irrégulières) : Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 90 cm.
VI (vieille irrégulière) : Peuplé dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges plus de 90 cm.
AI (autres irrégulières) : Autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 90 cm.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	ocre
Modérée	31 à 60%	T
Forte	61 à 80%	T
Abrupte	81 % et plus	T
Superficie estimée de pente	30 %	3

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 3 C3 c3 50 m ⊖ — S = sélection; 3 = classe de pente; C3 = classe d'âge; c3 = classe d'origine; 50 = densité; m = classe de hauteur; ⊖ = classe de défoliation; S = sous groupe d'essences; m = groupement d'essences

R C3 c4 80 M — R = régénération; C3 = classe de pente; C3 = classe d'âge; c4 = classe d'origine; 80 = densité; M = classe de hauteur; c = classe de défoliation; M = type de couvert

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1	2	3	4	5	6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. GROUPE DRIADE LTÉE (NORD)
SIGNATURE : [signature]

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. GROUPE PIRLEN, THÉRIAULT LTÉE
SIGNATURE : [signature]

Carte forestière : Photographie aérienne : 1981-87; Année de publication : 1982-88; Année de révision :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative : 2
Unité de gestion : 27-1
Unité d'aménagement :
Unité de sondage : 1
000 00 20*
Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique : 334 02*
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée : 212
Municipalité : 90900*
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle : 8038*
Région écologique : 6a

Municipalité régionale de comté : M.R.C. 260 MARIA CHAPDELAINE
*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du : 1 /6/82
Déclinaison magnétique : 19° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-H-1	22-E-4	22-E-3	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-A-16	22-D-13	22-D-14	
S.E.	S.E.	S.O.	
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-A-9	22-D-12	22-D-11	

22 D/13 S. O.

FORÊT PRIVÉE

Compt. for. : 8002-8305-8607-8921-9302-9514

À jour : avril 1996